

Relie-Nous

Bulletin d'information syndicale

Le 16 décembre 1997
Volume 9, Numéro 4

La solidarité, ça marche

C'est une victoire

Le protocole de transfert et d'intégration est signé cette semaine à l'échelle nationale. Il devait contenir, entre autres, trois grandes revendications: un mécanisme de transfert basé sur l'ancienneté générale, un droit de retour, limité dans le temps, au territoire d'origine des personnes déplacées et un moratoire quant au nombre de postes pour une durée de deux ans.

Quant à nous, nous avons adopté, lors de l'assemblée générale du 10 septembre dernier, un mouvement de personnel préalable au transfert qui respecterait l'ancienneté des personnes salariées lors du choix des postes et lors du choix de la nouvelle commission scolaire qui permettrait aux plus anciennes personnes salariées d'éviter la délocalisation territoriale.

Le protocole national contre lequel l'APPA a enregistré sa dissidence samedi le 13 décembre au Secteur scolaire, ne nous permet pas ce choix et ne respecte pas notre ancienneté générale. Il nous divise encore et définitivement en deux bassins: les écoles et les centres et le centre administratif et les regroupements.

L'assemblée générale du 24 novembre dernier nous a permis de réaffirmer notre volonté de faire respecter notre ancienneté générale et

un plan d'action a été adopté en ce sens, lequel plan d'action a été suivi à la lettre et a porté fruit.

Nous savions fort bien qu'il était du pouvoir de la CECM de convenir avec l'APPA d'une entente établissant un mouvement de personnel préalable.

Vos représentants ont donc rencontré, à deux reprises, le président de la CECM, Michel Pallascio, qui s'est montré réceptif à nos demandes et a finalement accepté de laisser tomber les deux bassins et de respecter intégralement notre ancienneté générale.

C'est une grande victoire pour nous. Mais, dites-vous bien que cette victoire n'a pu être possible qu'avec votre appui. Un appui qui ne s'est jamais démenti. Chaque fois que nous vous sollicitons, vous répondez avec enthousiasme et ferveur.

Une négociation, ça se gagne avec chacune et chacun de nous et de vous. Les membres élus soutenus par les membres qui les ont élus. Les uns ne peuvent rien sans les autres. Notre ancienneté sera respectée et le mouvement de personnel sera encore cette année fait conjointement entre la CECM et l'APPA. Une garantie de plus quant à la transparence de la procédure. Le détail de

tout ceci vous sera donné à une assemblée générale au retour des fêtes.

En même temps, nous nous devons de souligner l'attitude ouverte et respectueuse du président de la CECM qui a su être sensible aux doléances exprimées par son personnel. Son accord ne peut être interprété que comme une véritable marque de respect de sa part.

En ce sens, lui aussi a remporté une victoire d'autant plus que cela constitue un gage d'une transition qui se fera sinon sans heurt à tout le moins dans une atmosphère plus sereine.

La négociation de notre convention collective débutera sous peu, alors, rappelons-nous que:

La solidarité, ça marche

Il ne reste plus qu'à nous souhaiter de très belles fêtes, de libérer notre tête du travail pour la rendre accessible à tous les plaisirs.

Au nom des membres du comité exécutif et du bureau de direction, je vous souhaite de bonnes vacances.

Denise Longtin, présidente

